



INFORMATION RESTAURATION

Internes

Depuis le 1^{er} octobre 2018 la réservation préalable des repas (déjeuner) est obligatoire pour tous. Cette nouvelle pratique permet de connaître le nombre précis de repas à préparer et ainsi de lutter contre le gaspillage alimentaire. En réduisant le nombre de repas jetés mais aussi en garantissant à l'ensemble des lycéens et collégiens un repas servi à l'heure (pas de rupture de distribution) nous améliorons aussi la qualité du service.

La réservation se fait soit sur la borne située dans la cartablerie de l'externat, soit en ligne sur l'espace dédié que vous trouverez sur le site du Lycée grâce **aux identifiants de connexion fournis en début d'année scolaire**, soit sur votre page **PRONOTE**.

Par internet : La réservation obligatoire peut se faire 14 jours avant et au plus tard à 9h le jour J. Il est également possible d'annuler cette réservation avant 9h le jour J.

Sur la borne : La réservation obligatoire peut se faire de la veille 13h et au plus tard à 9h le jour J. Pas d'annulation possible sur la borne.

En cas d'oubli de réservation les élèves internes doivent se signaler au secrétariat d'Intendance et déjeuner à la fin du service.

Attention il ne faut faire aucun versement d'argent sur le logiciel de cantine. Vous recevrez une facture trimestrielle pour le paiement de l'internat de votre enfant.

RESERVATION DES REPAS BORNE CARTABLERIE

La borne de réservation se situe dans la cartablerie :



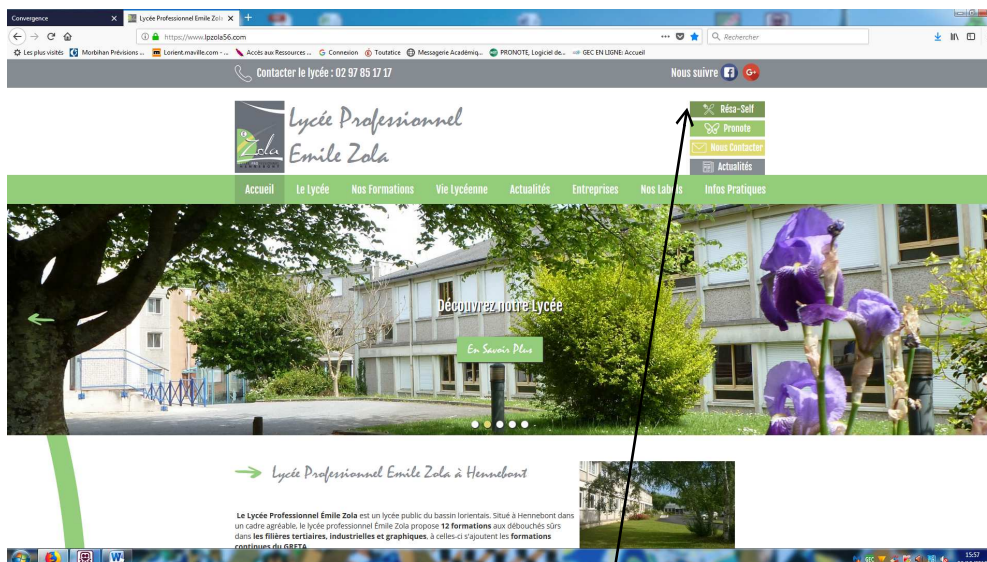
Il faut passer sa carte de cantine devant la partie basse de la borne et le message repas réservé s'affiche.



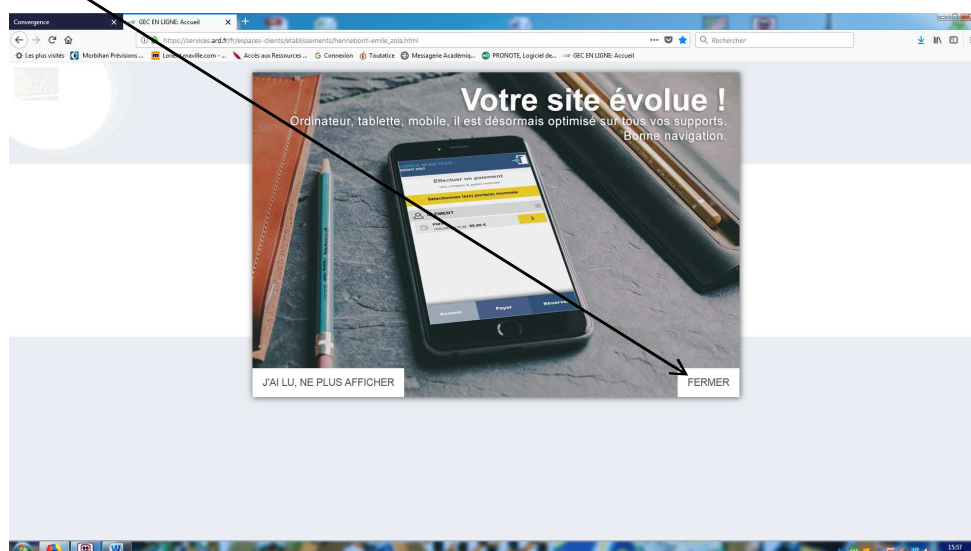
RESERVATION DES REPAS PAR INTERNET

Sur internet aller sur le site du Lycée Professionnel Emile Zola (www.lpzola56.com) ou sur PRONOTE

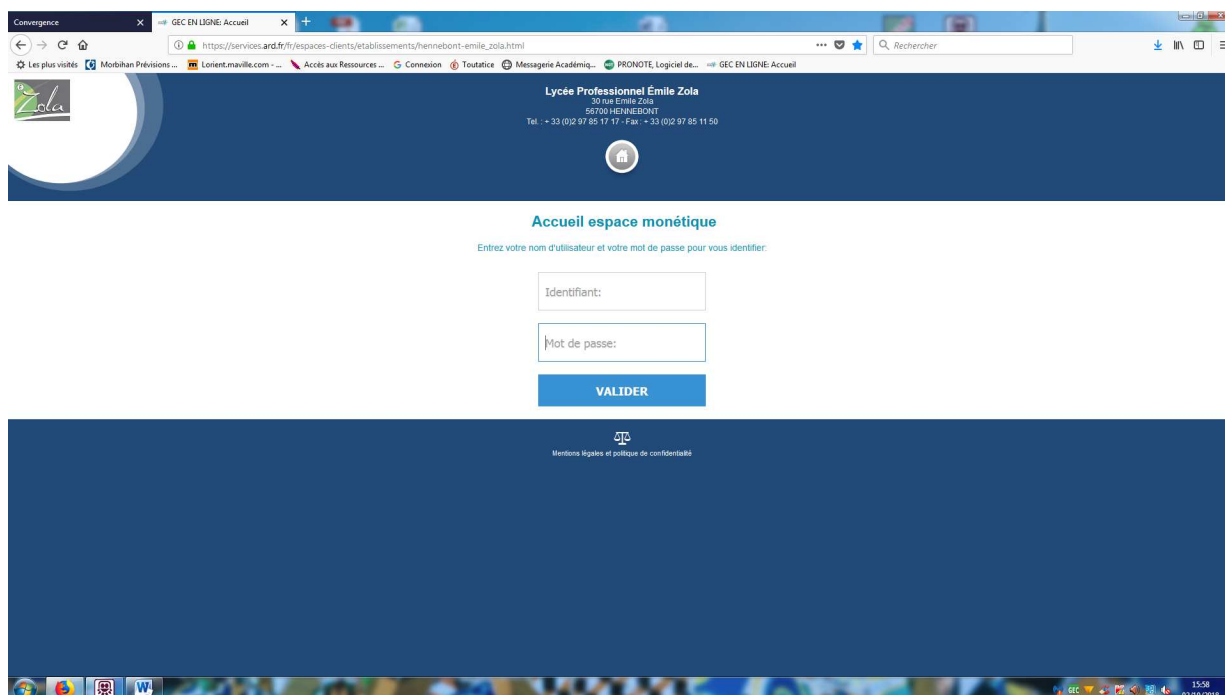
1/ Accès par le site du lycée :



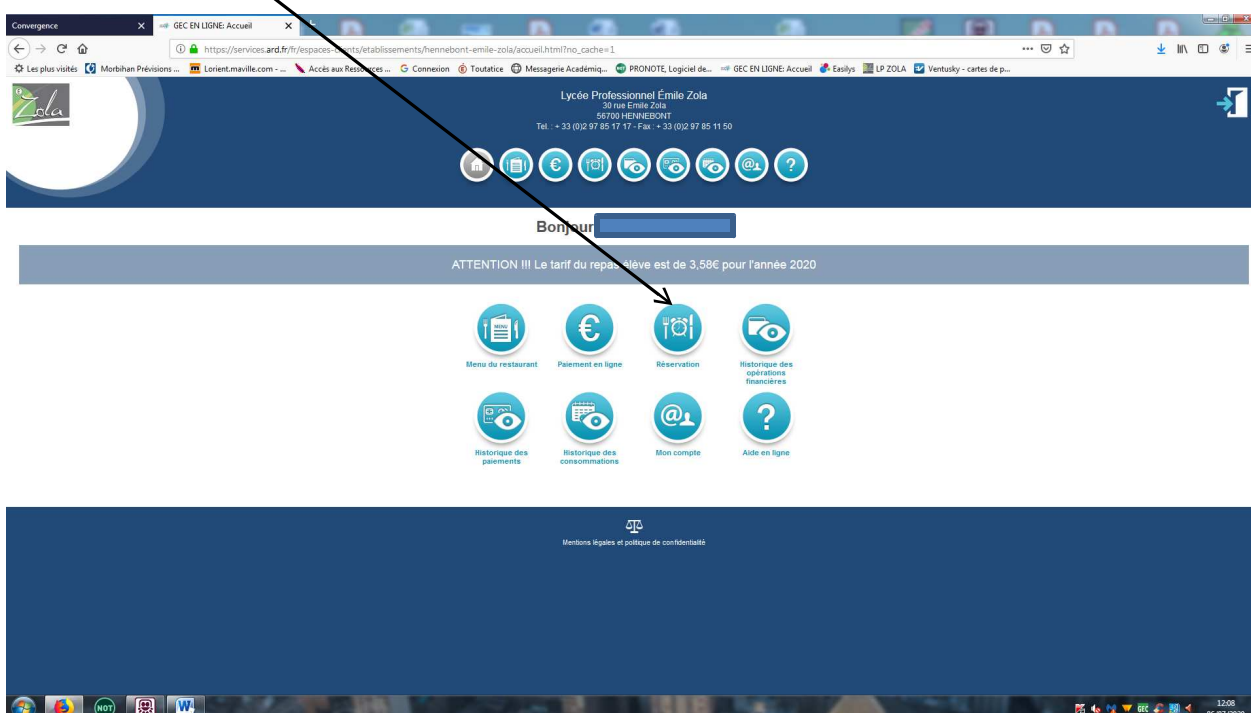
Cliquer sur le bouton vert en haut à droite de la page d'accueil (Résa-self). La page d'accueil du site de réservation s'ouvre. Cliquer sur fermer pour accéder à la fenêtre d'identification.



Entrer son identifiant et son mot de passe (attention aux lettres en majuscules) puis valider.



La page d'accueil vous permet de visualiser le menu, de changer votre mot de passe et de réserver vos repas en cliquant sur le bouton Réservez. **Attention ne pas faire de paiement en ligne.**

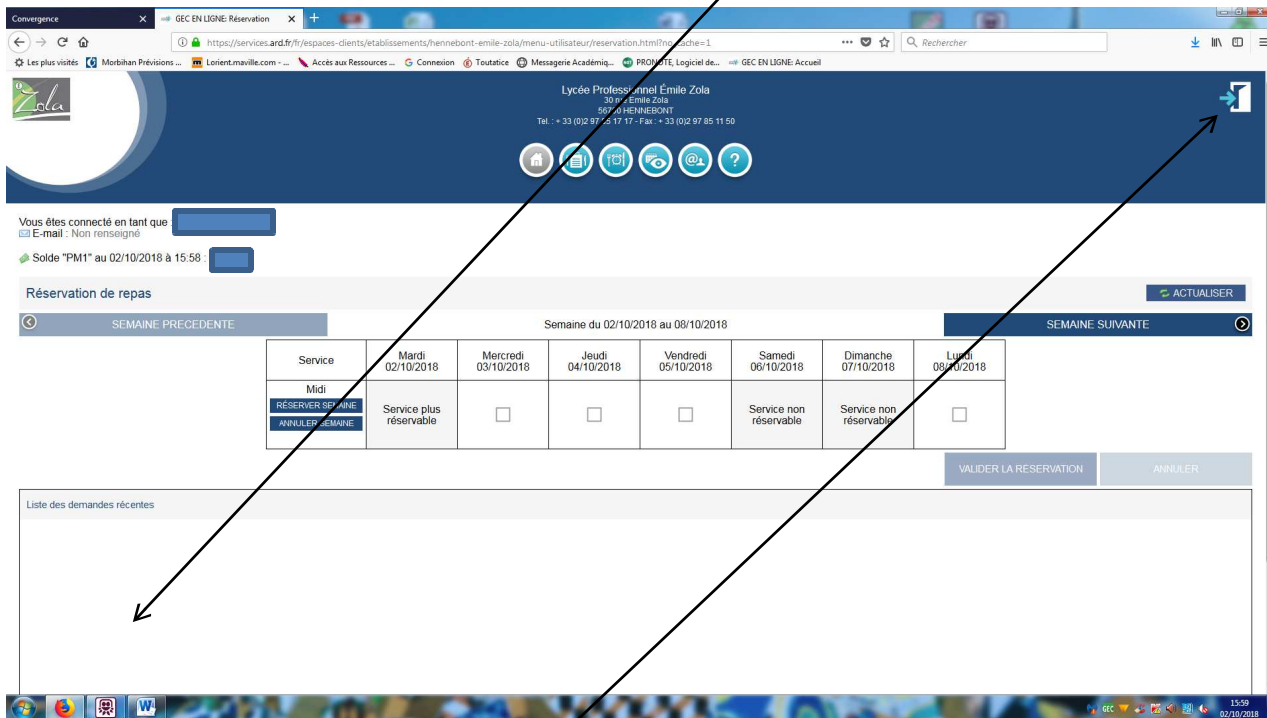


Cochez les dates où vous souhaitez manger à la cantine. Vous avez accès à 2 semaines de réservation.

Validez vos réservations.

Vous pouvez suivre l'état de validation de vos réservations dans le tableau en bas de page.

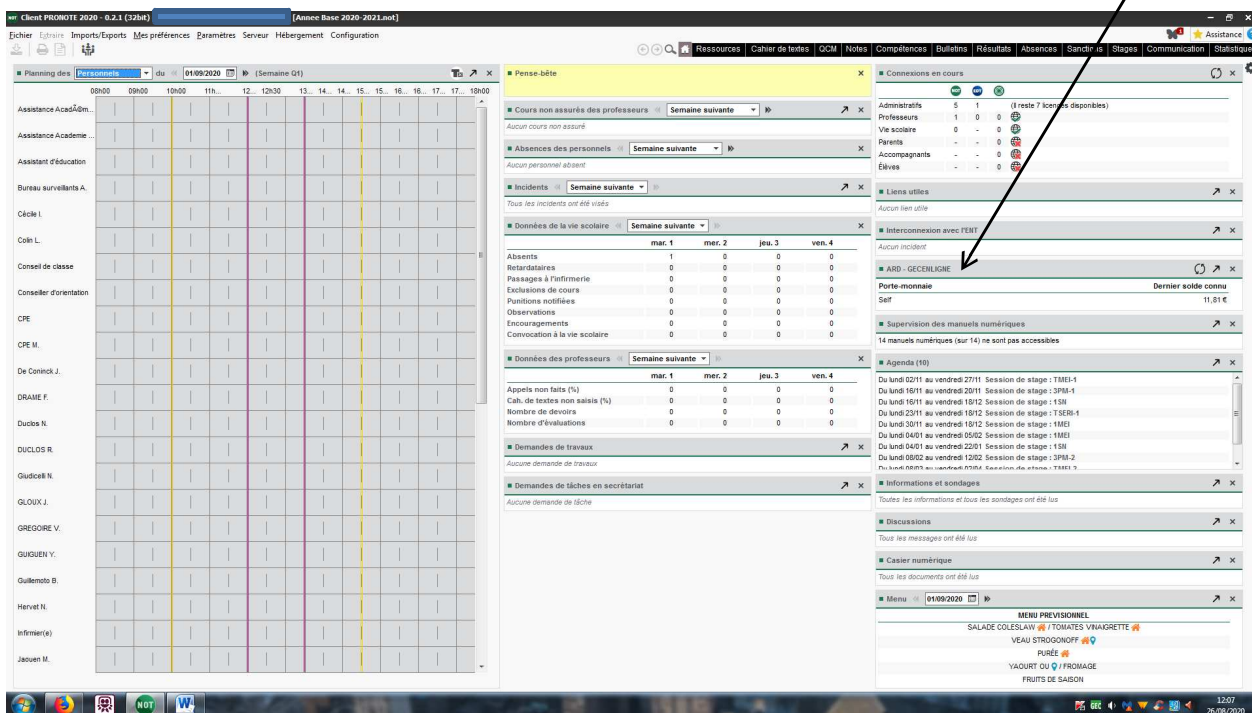
Vous pouvez annuler une réservation jusqu'au jour de consommation 9h00.



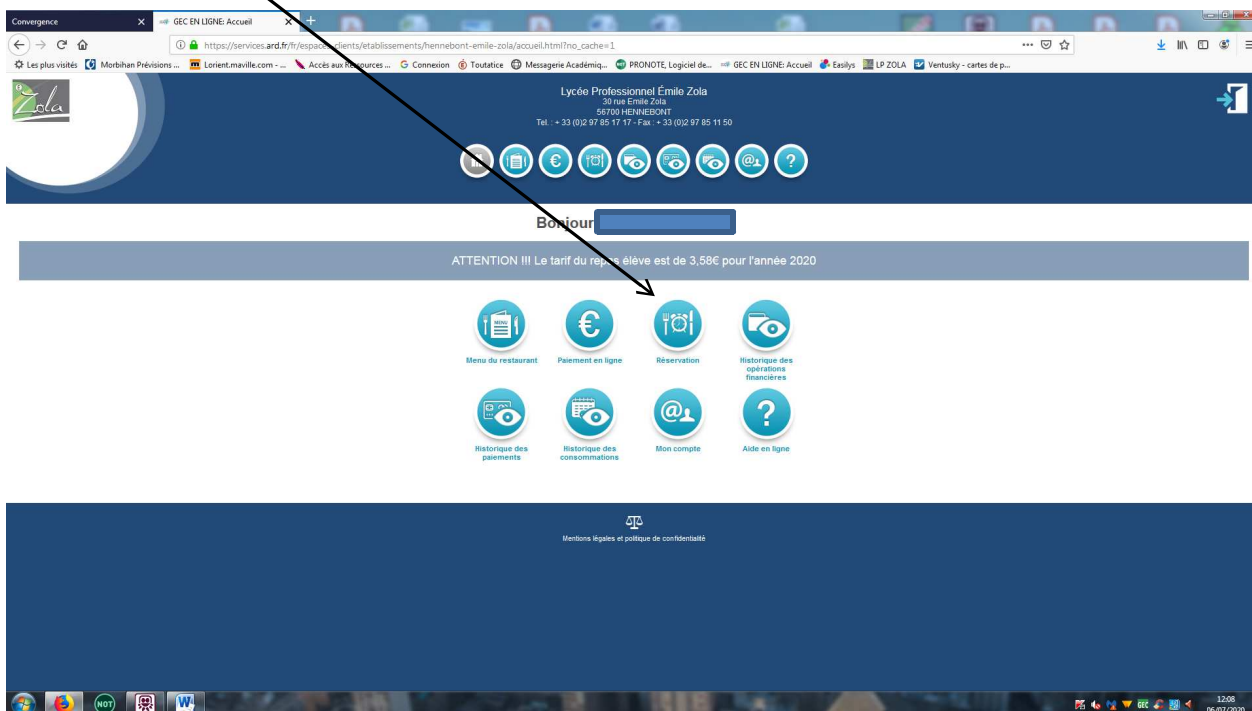
Quittez l'application par la fenêtre en haut à droite.

2/ Accès par PRONOTE :

Vous connecter à PRONOTE avec vos identifiants. Sur la page d'accueil aller dans la rubrique « ARD-GEC EN LIGNE ».



La page d'accueil vous permet de visualiser le menu, de changer votre mot de passe et de réserver vos repas en cliquant sur le bouton Réserveation. **Attention ne pas faire de paiement en ligne.**

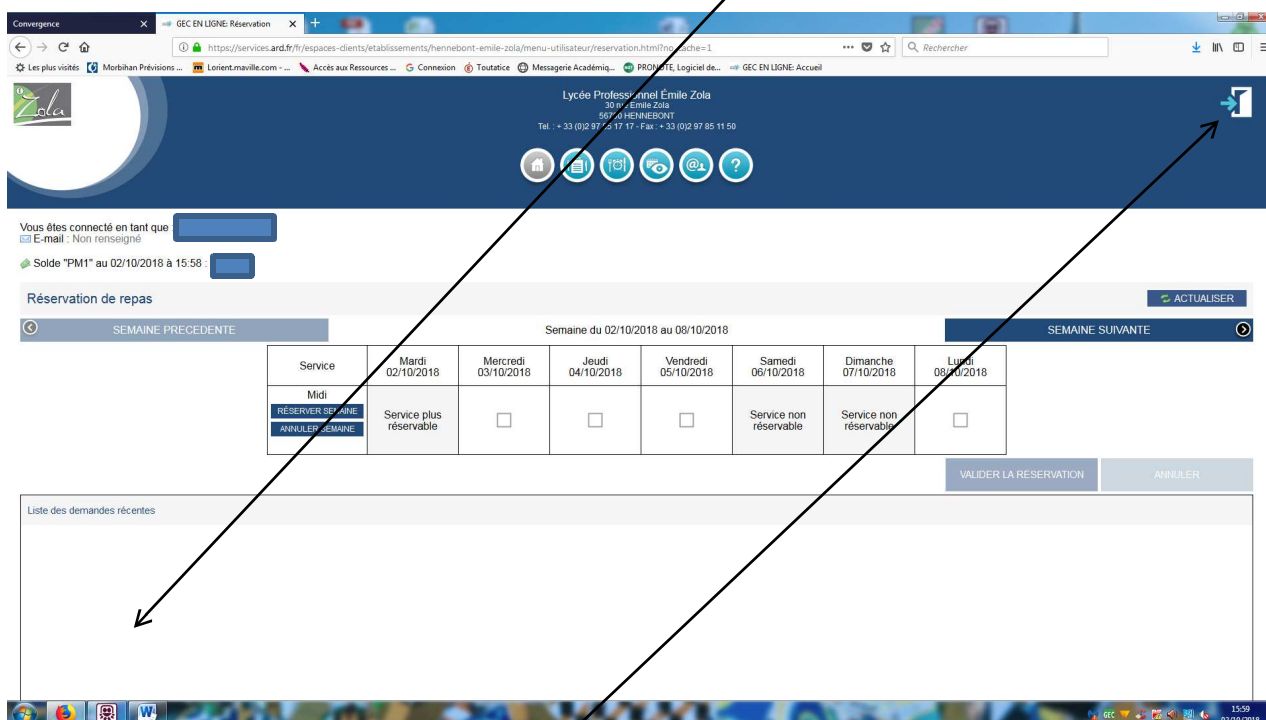


Cochez les dates où vous souhaitez manger à la cantine. Vous avez accès à 2 semaines de réservation.

Validez vos réservations.

Vous pouvez suivre l'état de validation de vos réservations dans le tableau en bas de page.

Vous pouvez annuler une réservation jusqu'au jour de consommation 9h00.



Quittez l'application par la fenêtre en haut à droite.